



MARIE-HÉLÈNE AMIABLE
DÉPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE
MAIRE DE BAGNEUX

Déclaration

Paris, le 1er décembre 2011

Rapport Groperrin modifié : nouvelle déclaration de guerre contre le service public d'éducation !

La « mission d'information sur la formation initiale et les modalités de recrutement des enseignants » s'est réunie hier une dernière fois pour procéder au vote du nouveau rapport Groperrin, après que le premier texte a été majoritairement rejeté cet été par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Conformément à ce que j'ai annoncé le 18 octobre dernier devant cette même commission, j'ai décidé, avec les député-e-s communistes et du Parti de gauche, de ne pas participer à cette « mascarade ».

Notre décision est confortée par le fait que le rapport Groperrin adopté par cette mission n'a visiblement été modifié qu'à la marge et qu'il conserve donc toute sa visée libérale d'affaiblissement de l'école publique.

Quelques statistiques récentes appuient le constat d'échec de la mastérisation improvisée par le président de la République en 2008 mais, même rayées de la synthèse finale, les propositions les plus inacceptables figurent toujours noir sur blanc dans le corps du rapport.

Parmi d'autres mesures, Jacques Groperrin, président-rapporteur de la mission d'information, continue ainsi de prôner la suppression du concours externe de l'agrégation et le remplacement d'ici dix à quinze ans du concours de recrutement des enseignant-e-s par le master.

Autant de raisons qui font que je voterai à nouveau contre ce texte lorsqu'il sera présenté le 7 décembre prochain devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation. J'espère vivement que les membres de la représentation nationale sauront faire preuve du même sens des responsabilités que la dernière fois, en repoussant un texte qui constitue une nouvelle déclaration de guerre contre le service public d'éducation.